49e ANNÉE. — N° 17.322

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et Limitrophes	8 50	16f	30f
France et Colonies	9 »	17f	32f
Etranger	10 »	20f	40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

SAMEDI 6 DECEMBRE 1919

SAINT NICOLAS

SOLEIL : lever 7h26; coucher 4h20
LUNE : P. L. le 7; D. Q. le 14

POUR QUE LA FRANCE SE RELÈVE

Notre distingué collaborateur M. Briggs Davenport, qui a dirigé avec autorité l'édition américaine de la Petite Gironde, *nous donne un intéressant article qui ne traduit pas seulement son sentiment, mais celui de la plupart des Américains. Nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux cette opinion motivée :*

Il est souvent utile, pour un peuple comme pour un individu, de s'étudier en se plaçant en dehors de lui-même, comme pourrait l'étudier une autre intelligence, absolument distincte et indépendante. Certes, on ne peut jamais y réussir entièrement, mais l'effort est possible, et l'effort lui-même peut servir à beaucoup. Le poète écossais Robert Burns, aimé de tous ceux qui sont familiers avec la littérature anglo-saxonne, écrivait :

« Quelle puissance nous fera don de la faculté de nous observer comme les autres nous observent ! »

Je fais de ce principe l'excuse de mon article. Un étranger, habitant la France, doit bien se garder de critiquer à la légère la conduite des affaires dans le pays qui lui donne l'hospitalité. Mais il peut y avoir des heures où il a le sentiment que c'est un devoir pour lui de dire son opinion réfléchie. Si cette opinion est fausse, on devra lui pardonner l'erreur, en considération de sa sincérité.

Je trouve dans la correspondance parisienne de la *Westminster Gazette*, de Londres, des observations au sujet de la situation politique, économique et sociale de la France qui me paraissent très justes. « Le nouveau Parlement, dit l'écrivain britannique, sera forcé d'être pratique, plutôt que politique. S'il en était autrement, la France en souffrirait. Elle ne peut point se payer plus longtemps le luxe de querelles factieuses. Et je ne vois pas, non plus, à la Chambre des forces suffisantes pour amener un de ces grands changements politiques dont l'adoption proposée ferait naître de graves controverses. »

S'il est essentiel que les autres pays alliés consacrent toutes leurs énergies à leur restauration, la France, plus que l'Angleterre, a besoin de se faire un programme, de sérier les problèmes dans l'ordre de leur importance relative, et de s'attacher à leur solution. La victoire a coûté cher à la France. Elle est meurtrie aujourd'hui. Elle se relèvera rapidement, il n'en faut pas douter. Mais il faut employer d'autres méthodes que celles de l'année dernière. Jusqu'ici elle a attendu — attendu que les Allemands paient, attendu que les alliés lui viennent en aide, attendu les élections. Il en résulte une sorte de fatigue morale autant que matérielle.

On abuse un peu des opinions optimistes sur les progrès de la restauration dans les régions dévastées. Du progrès, il y en a eu — dans certaines localités; mais, à tout prendre, les difficultés se sont trouvées plus fortes que l'administration. L'hiver est venu, et la campagne est dans un état lamentable. Quant aux villes, le relancement de la machine industrielle exigera au mieux un assez long délai. La France est en partie paralysée par la crise des transports et le manque de charbon. On pourrait dire que la fatalité, servie peut-être par l'incompétence bureaucratique, a marqué sa présence devant les efforts de réhabilitation économique.

On ne pouvait pas s'attendre avant les élections à l'imposition de lourdes taxes pour mettre à flot la barque de l'Etat. Les députés qui allaient se présenter de nouveau devant les électeurs trouvèrent qu'il était de leur intérêt de détourner l'attention de cette question. A vrai dire, l'ombre que jetaient les élections devant elles fut très fâcheuse pour le pays. Pendant des mois la France a marqué le pas. Mais, maintenant que la Chambre a été renouvelée, on peut espérer, sans trop de présomption, qu'enfin elle saura mener à bien une action législative sérieuse.

L'énorme dette nationale, l'émission excessive de papier-monnaie, le taux exagéré du change, la stagnation de l'industrie et la hausse continuelle du coût de la vie, tous ces problèmes demandent une solution — et la plus rapide possible, puisque, si l'on s'attarde encore, la France se trouvera dans une situation d'une gravité extrême.

Le remède est fort, mais il est certain que la création de charges nouvelles est indispensable pour la restauration du crédit français. Il est possible que cette mesure augmente temporairement encore la cherté de la vie; mais des charges supplémentaires sont inévitables. Je trouve que l'état de l'opinion est de beaucoup meilleur maintenant qu'il ne l'était il y a quelque temps.

Mais il faut un vigoureux effort pour alléger les charges quotidiennes du public et supprimer des abus dus à des bévues inexplicables. Il y a eu tyrannie éhontée de la part des profiteurs, jouissant d'une impunité entière, sauf dans des cas assez rares. Que de fortunes immenses aient été réalisées par des personnes qui auraient dû être au-dessus du soupçon, c'est là une allégation très courante et qui révolte les honnêtes gens. Il y a continuellement des difficultés entre les patrons et les employés. Des deux côtés on peut trouver de bons arguments; mais le public est toujours victime et il est appelé à payer toujours de plus en plus cher.

On entend partout l'assertion que le capitalisme n'offre ni aide ni espoir; que les gouvernements dits bourgeois sont dépourvus d'idées et ne peuvent résister aux événements; qu'une révolution est inévitable, etc., etc. On ne démontre pas, on affirme. La tactique consiste à poser un axiome. On le répète infatigablement, jusqu'à ce que la conscience publique en soit imprégnée. Le danger de telles allégations, sans fondement, est évident. Mais je suis convaincu que le bon sens robuste du peuple français ne se laissera pas abuser.

Le Français en général est doué de logique et de sang-froid. Il s'intéresse très intelligemment aux affaires publiques. D'ailleurs il est en général économe, et il aura par conséquent quelque chose à perdre dans le cas d'un bouleversement général. J'espère que le mauvais moment est passé, et je suis sûr que la France mérite pleinement la confiance des nations amies. Il est vrai que la tâche qui incombe au Parlement est prodigieuse. Il est vrai aussi que le peuple se méfie des politiciens. Si, néanmoins, les politiciens veulent bien renoncer à leurs querelles factieuses et personnelles, et se consacrer aux problèmes de la vraie politique et de l'administration nationale, ils auront un rôle très utile et même glorieux à jouer dans le relèvement de la France. Tout dépend des lumières et du dévouement résolu des chefs qui vont diriger la législature et surveiller l'administration des affaires publiques.

Briggs DAVENPORT.

LES DÉLIBÉRATIONS SECRÈTES DU CONSEIL SUPRÊME

Des mesures énergiques seraient envisagées pour contraindre l'Allemagne à exécuter ses obligations

Si elle persistait à se dérober, les arguments de Foch sauraient l'obliger à se soumettre

Paris, 5 décembre. — Dans les milieux officiels, on continue à observer le secret sur les délibérations du Conseil suprême des alliés auxquelles participent le maréchal Foch et le maréchal Wilson, chef d'état-major général de l'empire britannique.

Ces délibérations ont pour but d'aboutir à des décisions contraignant enfin l'Allemagne à exécuter les clauses de l'armistice et du traité de paix. Jusqu'ici, les alliés n'ont eu recours qu'à des injonctions et à des menaces diplomatiques au gouvernement de Berlin. Ces Notes, où l'on a discuté toutes les subtiles chicanes de nos adversaires, sont demeurées jusqu'à présent sans effet. Le retard mis par le Sénat américain à ratifier le traité a poussé les Allemands à la résistance. Les causes purement intérieures du conflit qui règne à Washington, et qu'aggrave encore la maladie prolongée du président Wilson, se répercutent ainsi très fâcheusement sur la conclusion de la paix mondiale.

Du fait que le parti démocrate actuellement au pouvoir est en minorité au Congrès, les représentants diplomatiques des Etats-Unis à la Conférence, qui appartiennent tous à ce parti, comme le président lui-même, concluent qu'ils n'ont plus l'autorité suffisante pour parler au nom de leur pays. Et tel est croyons-nous la principale raison pour laquelle la plupart d'entre eux, M. Polk notamment, se résoudront bientôt à quitter Paris.

Il n'est plus possible de laisser l'Allemagne se dérober à ses obligations. Comment l'obliger à se soumettre? C'est ce que recherche le Conseil des alliés avec le concours du maréchal Foch et du maréchal Wilson. Le maréchal Foch a prouvé que pour exécuter un ultimatum les moyens nécessaires ne font pas défaut. Il se dit en mesure de réaliser les plans dressés par lui en juin dernier et dont la menace conduisit à Versailles les plénipotentiaires du Reich.

Il est indéniable que la situation commande des mesures énergiques, surtout si, comme le bruit en circule dans des milieux diplomatiques, il y avait possibilité de banqueroute de l'Autriche, puis de l'Allemagne dans quelques mois.

Le chef d'état-major anglais confère avec Foch

Paris, 5 décembre. — **Le maréchal Wilson, chef d'état-major de l'empire britannique, appelé d'urgence à Paris par le Conseil des alliés, est arrivé à Paris. Il a conféré avec le maréchal Foch.**

Les troupes françaises du Rhin renforcées

Berlin, 5 décembre. — L'« Abendzeitung » annonce que depuis deux semaines les garnisons françaises en territoire occupé ont été renforcées dans la Hesse rhénane et le Palatinat rhénan. De nouveaux renforts de 1,200 à 1,500 hommes sont arrivés vers le 30 novembre à Ludwigshafen. A Mayence, les garnisons ont reçu des renforts de 500 hommes.

L'Allemagne veut garder ses forces de « police »

Berlin, 5 décembre. — Le ministre de l'intérieur de Prusse, M. Heine, interviewé au sujet de la suppression réclamée par l'Entente des forces de police volontaires organisées dans tout l'empire, a fait les déclarations suivantes :

« Cette suppression ferait courir à l'ordre public les plus grands dangers. Les milices des habitants sont des forces de police placées sous le commandement direct de l'autorité civile. Les volontaires temporaires constituent une organisation analogue. Les deux institutions n'ont pas d'autre but que d'assurer la sécurité de la population. Quant aux corps de police auxiliaires, ils ont pour première tâche la répression de la criminalité. L'Entente n'ignore rien de tout cela. Il est bien à souhaiter, conclut le ministre, qu'en suite des représentations qui lui seront faites, elle consente à modifier ses exigences. »

On envisage des mesures « techniques »

Paris, 5 décembre. — Contrairement à ce qui avait été prévu hier, le Conseil suprême n'a pas repris aujourd'hui sa délibération secrète sur les mesures à adopter envers l'Allemagne. A l'issue de la réunion du Conseil, une note a été communiquée, disant simplement :

« Le Conseil n'a pas repris aujourd'hui l'examen de la situation en Allemagne ni des mesures qu'elle comporte. Cette question sera de nouveau discutée demain, des **conversations techniques devant se poursuivre aujourd'hui.** »

L'Allemagne s'attend à un ultimatum

Berlin, 5 décembre. — On croit que les négociations verbales proposées par l'Allemagne au sujet de la signature du protocole de ratification seront repoussées par l'Entente et que le Conseil suprême serait décidé à exiger que l'Allemagne signe sans condition. Aussi s'attend-on à Berlin à recevoir sous peu un ultimatum de l'Entente fixant une dernière limite pour la signature.

On négocie encore pour la question des prisonniers

Berlin, 5 décembre. — Les cercles politiques de Berlin ne croient pas que la dernière Note de l'Entente sur les prisonniers, si brutale soit-elle dans sa forme, exclue toute possibilité de conciliation. Ils signalent qu'en fait les négociations continuent.

Les Serbes vont signer les traités de Saint-Germain et de Neuilly

Paris, 5 décembre. — Le Conseil suprême des alliés, réuni ce matin sous la présidence de M. Clemenceau, a admis, d'accord avec la délégation serbo-croate-slovène, certaines modifications visant notamment l'avancement de la date des paiements qui pourront être effectués à l'Etat yougo-slave sur le montant total des réparations qui lui sont dues. Ces modifications prendront la forme d'une déclaration, qui sera signée par les principales puissances alliées et associées et par l'Etat serbo-croate-slovène.

Sous mention de cette déclaration, les délégués serbes vont pouvoir signer le protocole d'accession au traité de Saint-Germain, au traité des minorités et aux arrangements financiers annexes. Cette adhésion leur permettra de signer également le traité avec la Bulgarie.

La paix avec la Hongrie est prête

Le Conseil a adopté ensuite définitivement certaines clauses économiques, financières et relatives aux réparations du traité avec la Hongrie, qui se trouve ainsi complètement prêt.

L'accord franco-anglo-américain

Londres, 4 décembre. — L'agence Reuter annonce de source autorisée qu'aucune conférence n'a eu lieu entre la Grande-Bretagne et la France au sujet d'une modification du traité anglo-franco-américain.

Paris, 5 décembre. — Au sujet de la dépêche officieuse de l'Agence Reuter disant qu'aucune conférence n'a eu lieu entre la Grande-Bretagne et la France au sujet d'une modification du traité anglo-franco-américain, le « Matin » fait observer qu'il n'est pas question en effet de modifier le traité franco-anglo-américain, si, comme on l'espère encore, ce traité entre en vigueur par la ratification du Sénat américain. Que les gouvernements français et anglais ne veuillent pas dès aujourd'hui envisager publiquement le retrait des Etats-Unis de l'alliance, cela est naturel et suffit à expliquer le démenti diplomatique qu'on vient de lire. Mais qu'ils n'aient pas envisagé dès les premiers votes sur les motions Lodge et Hitchkock les devoirs nouveaux que leur créerait la non-ratification du traité, c'eût été une marque d'imprévoyance que ni la France ni l'Angleterre n'ont à se reprocher.

LE MINISTÈRE CLEMENCEAU DÉMISSIONNERAIT LE 6 FÉVRIER

Paris, 5 décembre. — Dans les couloirs de la Chambre qui s'animent de plus en plus, on disait, hier, que M. Clemenceau remettrait sa démission et celle du cabinet le 6 février, c'est-à-dire trois jours après l'élection du Président de la République.

UN GROUPE DE LA JEUNE REPUBLIQUE

Un nouveau groupe est en formation. Il compte déjà dix-huit membres et aura à sa tête M. Marc Sangnier. Il s'intitulera « le groupe de la jeune République », et siégera entre les socialistes indépendants et les socialistes unifiés. M. le pasteur Soulier, élu dans le premier secteur de Paris, en fera partie.

CHEZ LES « SAUVAGES »

M. Georges Mandel, ancien directeur du cabinet du président du conseil, est venu à la questure retenir un fauteuil. Il examinait le plan de l'hémicycle quand M. Briand arriva. — « Vous venez aussi chercher une place ? » lui demanda M. Mandel. — « Oui, répondit M. Briand. La mienne ne me plaît plus. » Et une conversation suivit, qui dura une demi-heure. Il est certain que le groupe des « sauvages », c'est-à-dire des députés n'appartenant à aucun groupe, sera reconstitué et que MM. Briand, qui en était déjà, et Mandel en feront partie.

LES DEPUTES DECORES

Paris, 4 décembre. — Jamais aucune Chambre n'avait compris autant de membres décorés.

Voici, pour la Légion d'honneur, la statistique que nous avons dressée :

Il y a un grand'croix, le général de Castelnau, député de l'Aveyron; un grand-officier, le général de Maud'huy, député de la Moselle; deux commandeurs, le colonel Picot, député de la Gironde, et M. Ferdinand Buisson, député de la Seine.

Il y a ensuite vingt-six officiers de la Légion d'honneur, sur lesquels huit députés sortants réélus, et dix-huit nouveaux élus : MM. Mermod (Ain), Noblemaire (Hautes-Alpes), Arago (Alpes-Maritimes), Gallois (Ardennes), Girod (Doubs), Josse (Eure), docteur Gabriel Maunoury (Eure-et-Loir), Calmès (Gironde), Viala (Hérault), Verniers (Nord), Delpierre (Oise), Battle (Pyrénées-Orientales), Regand et Isaac (Rhône), docteur Pinard, colonel Fabry, Duval, Arnould et Binder (Seine), Prevet (Seine-et-Marne), Tardieu et Heureau (Seine-et-Oise), Saget (territoire de Belfort), de Bermond (Vendée), Fonck (Vosges), Outrey (Cochinchine).

Enfin, il y a cent-dix chevaliers de la Légion d'honneur, dont trente-six sortants réélus et soixante-quatorze nouveaux élus.

Une vingtaine de députés ont la médaille militaire, parmi lesquels le général de Castelnau.

Deux cent cinquante membres de la Chambre sont décorés de la croix de guerre.

OU SIEGERONT LES DEPUTES D'ALSACE ET DE LORRAINE

Paris, 4 décembre. — La questure de la Chambre a terminé la distribution des 626 sièges de la salle des séances. Les 24 députés du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle seront groupés dans les travées supérieures du centre. Mais, pour la première séance, on a demandé aux députés qui occupent les places situées immédiatement derrière le banc du gouvernement de les abandonner à leurs collègues d'Alsace et de Lorraine. Inutile de dire que c'est avec empressement que ces places ont été prêtées pour la circonstance à la représentation des trois départements reconquis.

AUX COLONIES

Pondichéry, 3 décembre. — Résultats des élections législatives dans les établissement de l'Inde française : Inscrits 53,000. M. Bluysen, député sortant, a obtenu un peu plus de 10,000 voix; M. Lemaire, environ 14,000. L'élection de M. Bluysen paraît assurée.

Les élections municipales

UNE DEMANDE D'ANNULATION D'ELECTION PARISIENNE

Paris, 4 décembre. — Un groupe d'électeurs du quartier de La Chapelle a déposé au greffe du Conseil de préfecture une demande en annulation de l'élection de M. Joly, socialiste unifié, élu contre M. Gont, conseiller sortant, dans le quartier de La Chapelle. Le motif invoqué est que M. Joly, instituteur dans le quartier où il s'est présenté, n'avait pas donné sa démission. Il y a eu deux précédents : ceur de MM. Peuch et Lallement, directeurs d'école, dont l'élection a été annulée et qui ont été ensuite réélus.

VERS LE TITRE SUPRÊME

Carpentier écrase le champion anglais

Joe Beckett knock-out au premier round

Londres, 4 décembre (par dépêche). — Le grand match qui mettait aux prises les champions, toutes catégories, de France et d'Angleterre pour le titre de champion d'Europe s'est disputé à l'Holborn Stadium, dans une salle archicomble. Toutes les places étaient louées depuis plusieurs semaines, et bien avant l'heure du grand match, il eût été difficile de placer un spectateur de plus.

Le prince de Galles et le prince Albert étaient au premier rang des fauteuils de ring. M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle, était également présent.

Bon nombre de personnalités anglaises, appartenant au monde de la politique, de la finance, des arts, étaient venues encourager le champion national, Joë Beckett. Les Britanniques faisaient de cette rencontre une affaire nationale. Leur champion actuel leur paraissait être pour eux le plus justifié qu'ils aient possédé pour conquérir le titre depuis si longtemps convoité de champion du monde.

L'habit noir voisinait avec les toilettes claires des dames de la haute société londonienne. A l'extérieur, un service d'ordre très rigoureux interdisait les approches de l'Holborn Stadium à ceux qui ne pouvaient montrer le bienheureux billet acquis à coups de bank-notes.

Le champion français, Georges Carpentier, a réalisé les espérances que ses compatriotes mettaient en lui, en écrasant en un round le réputé champion d'Angleterre, Joë Beckett, l'homme qui avait battu Godard et Mac Goorty. C'est bien l'incontesté champion d'Europe. Il vient de franchir brillamment l'avant-dernière étape qui le séparait du titre suprême. Il aura dans quelques mois la tâche, particulièrement dure cette fois, de matcher le champion du monde, l'Américain Dempsey.

CARPENTIER

Photo MEURISSE.

BECKETT

Photo MEURISSE.

LE MATCH

A 9 h. 45, les deux adversaires font leur apparition dans la salle, suivis de leurs soigneurs et managers. Carpentier sourit à un Français qu'il reconnaît dans la salle. Il paraît très confiant. Il saute lestement sur le ring et salue, tandis que la salle lui fait une ovation.

Beckett paraît afficher, lui aussi, une certaine confiance, mais, en l'observant de près, on remarque qu'il est soucieux.

Les deux adversaires enlèvent leur peignoir. La musculature impressionnante de Beckett fait sensation à côté de la fine silhouette du Français, vrai lévrier de la boxe. La mâchoire de l'Anglais paraît encore plus puissante, tandis que la lumière verte des lampes donne au facies du Français une teinte légèrement jaunâtre. Ses traits paraissent tirés. Serait-il surentraîné ?

CARPENTIER ATTAQUE

Le gong résonne. Les conversations cessent. Les deux adversaires sont face à face.

Dès le signal, Carpentier bondit comme un chat sur son adversaire et le frappe d'un crochet au menton.

Il touche à nouveau. Beckett recule légèrement. Carpentier lui décoche un direct au corps.

Les deux adversaires s'accrochent. Beckett prend trois coups et Carpentier un.

Beckett, puissamment, tente de rentrer à nouveau au corps. Carpentier, de son allure féline, rompt. Il saute en arrière.

LE KNOCK-OUT

L'Anglais croit que le Français a été sérieusement touché dans l'échange; il se précipite sur lui. C'est alors que Carpentier feinte du gauche et, mesurant bien son coup, décoche à l'Anglais, qui s'avance le menton en avant, un formidable droit, court, puissant, foudroyant. Le Français a frappé dans une détente de tous ses muscles. Le coup est arrivé juste sur la pêjote du menton, et d'un seul coup Beckett tombe comme littéralement foudroyé. Il reste étendu sur le ventre sans bouger. A la neuvième seconde, il tente mais vainement de se raccrocher au tapis, et il esquisse un léger mouvement. Mais c'est en vain. Carpentier, dans son coin, est souriant. La salle, si bruyante tout à l'heure, semble figée dans une muette immobilité. Seul le bruit du ventilateur domine par instants la voix de l'arbitre qui compte les secondes.

Carpentier, dans son coin, est souriant.

L'arbitre vient de prononcer : « ten... out ! » (dix... dehors).

A ce mot succède un moment de stupeur. Cette salle ne peut croire que son champion national a été abattu en quelques secondes. Mais elle se ressaisit bien vite et acclame le vainqueur. Les Français se lèvent, agitent leurs mouchoirs et font au vaillant Lensois une ovation folle.

Descamps a déjà sauté sur le ring. Il embrasse son poulain, que ses soigneurs portent en triomphe.

Carpentier sourit et murmure : « Ç'a été le combat le moins dur de ma carrière ».

Le match a duré exactement 72 secondes, ce qui fait que le Français a gagné 2,900 francs à la seconde !

Le prince de Galles vint à Carpentier et, lui serrant la main le félicita vivement de son triomphe. Beckett, également, dès qu'il put se remettre debout, s'avança et les deux adversaires échangèrent un vigoureux shake-hand.

L'enthousiasme à Paris

La nouvelle de la victoire de Georges Carpentier a été connue à Paris à dix heures dix jeudi soir. Dès neuf heures, des milliers de sportsmen attendaient sur le boulevard Montmartre et faubourg Montmartre, devant les bureaux des journaux sportifs, l'annonce du résultat. A dix heures huit exactement, des feux de bengale conventionnels, de couleur rouge, sur le balcon de « Sporting », annonçaient l'heureuse nouvelle aux Parisiens.

Peu après, l' « Auto » affichait une banderole et l' « Echo des Sports » et l' « Intransigeant » sortaient des éditions spéciales qui s'arrachaient.

De tous côtés, dans tous les théâtres, dans tous les cinémas, la nouvelle, annoncée dès dix heures, fut soulignée par des applaudissements, des bravos, des cris de : « Vive Carpentier ! »

Plusieurs milliers de manifestants parcoururent le faubourg Montmartre et les boulevards en acclamant Georges Carpentier.

L'enthousiasme fut débordant pendant toute la soirée dans les grandes artères parisiennes. La victoire de notre champion Carpentier sur le champion d'Angleterre fut fêtée comme un événement national.

CE QUE DIT LE VAINQUEUR

Londres, 5 décembre. — A la descente du ring, Carpentier, beaucoup plus ému qu'il ne l'était au moment de son entrée dans la salle, ne cachait pas sa joie :

« Dès que je me suis trouvé en présence de Beckett, a-t-il dit, j'ai senti qu'il me faudrait jouer très serré, car mon adversaire, dès mes premières feintes, m'a paru redoutable. J'ai risqué de me dépenser peut-être un peu prématurément, de chercher tout de suite le coup décisif. Dès les premières secondes, c'est à la mâchoire de mon adversaire que j'ai visé. Sur une feinte de mon gauche, Beckett s'est un peu découvert. J'en ai profité, et j'ai eu la chance de pouvoir placer mon droit à l'endroit même que je voulais. »

C'est, en effet, par un crochet du droit à la pointe du menton que Carpentier a descendu son adversaire :

« J'ai toujours pensé que je devais vaincre. Je suppliais mes amis de ne pas le dire. Si j'avais été vaincu, cette confiance me faisait le plus grand tort, et, en boxe, sait-on jamais ? A voir Beckett dans le ring, je m'affirmais à moi-même qu'il ne pouvait me battre. D'autre part, tant que je m'entraînai avec Eddie Mac Goorty, qui résista dix-sept rounds à mon adversaire de ce soir, je jouai et fis ce que je voulais. J'étais donc très heureux. Mais dire mon avis ? Quelle erreur ! Je préférais faire une surprise. Y ai-je réussi ? Je l'espère; et ce qui me plaît dans mon succès, c'est qu'avant tout il est bien français ! Comme mes parents vont être heureux ! »

CE QUE DIT LE VAINCU

Londres, 5 décembre. — Interviewé, Beckett dit : « Il n'y a pas eu de combat, et je ne me suis aperçu de rien (sic). La nouvelle de la mort d'un ami, juste au moment d'entrer dans le ring, m'avait consterné. »

Dempsey est prêt au combat

Los Angeles, 5 décembre. — Dempsey, champion du monde de boxe, se déclare prêt à combattre Carpentier.

La mission de M. Loucheur à Londres

Londres, 4 décembre. — M. Loucheur a déjeuné avec M. Lloyd George et a vu hier plusieurs ministres. On croit savoir qu'en dehors de la question charbon, dont d'ailleurs le ministre français put constater la mauvaise situation en Angleterre, l'étude des problèmes généraux de la reconstitution financière et économique de l'Europe a commencé au cours de ces entrevues entre le ministre français et ses collègues anglais. Les conversations doivent continuer à Londres et à Paris.

La disparition de la petite Delannoy

Paris, 5 décembre. — La petite Paulette Delannoy, qui a disparu, le 23 novembre 1919, à huit heures et demie du soir, du domicile de ses parents, rue de Chaillot, à Paris, est née en 1907 à Châtellerault (Vienne).

« La fugue est impossible, déclare le père. Notre fillette n'était qu'une enfant; elle n'a rien emporté, même pas un mouchoir, pas même un objet de toilette, pas même les quelques pièces blanches qui constituaient ses économies d'enfant. La seule hypothèse, et c'est celle à laquelle s'est arrêtée la justice, est que notre fillete a été entraînée par un inconnu, il y a onze jours de cela. Est-elle encore aujourd'hui de ce monde ? Vous concevez notre angoisse devant cette horrible question. »

La pension d'invalidité des tuberculeux

Paris, 4 décembre. — En vue de l'application immédiate du décret du 17 octobre 1919, attribuant une invalidité de 100 % aux tuberculeux dont les lésions sont en évolution, le sous-secrétaire d'Etat du service de santé a pris des mesures pour assurer la revision automatique des dossiers. Mais, de plus, les intéressés peuvent adresser une demande au directeur du service de santé en vue de faire reviser tout de suite les taux de la pension qui a pu leur être accordée ou pour laquelle ils sont proposés. Des ordres ont été donnés pour qu'ils soient d'urgence l'objet d'un nouvel examen s'il est nécessaire.

Une bande de voleurs d'autos

Paris, 4 décembre. — La police judiciaire vient de procéder à l'arrestation de deux individus qui sont considérés comme étant les chefs d'une bande de voleurs d'automobiles. Ce sont les nommés Coquelin, dit Charlot, et Maurice Dane. On signale jusqu'ici dix-huit automobiles volées. La bande les amenait dans deux garages tenus par des complices. Là elles étaient maquillées et mises en vente à des prix variant entre 5,000 et 10,000 fr. Deux recéleurs ont été également arrêtés. Parmi les voitures, il s'en trouve un certain nombre qui ont été volées dans des dépôts de l'armée, notamment à Glatigny. On s'attend à de nombreuses arrestations.

La situation s'améliore en Italie

LE TRAVAIL EST REPRIS SAUF A ROME ET BOLOGNE

Rome, 4 décembre. — Conformément à la décision prise par la direction du parti socialiste et la C. G. T., le travail a repris partout en Italie, sauf à Bologne et à Rome, où la grève est partielle. Dans ces deux villes, le travail sera probablement repris après minuit.

L'ORDRE REGNE MAINTENANT

Rome, 4 décembre. — Dans toutes les régions d'Italie, tout rentre dans l'ordre. On peut remarquer que les plus violents incidents, dans les villes comme Turin et Milan, furent provoqués par des conflits entre socialistes et nationalistes.

UN « AVERTISSEMENT » DES CHEFS SOCIALISTE

Rome, 4 décembre. — Dans le communiqué par lequel les organisations socialistes et syndicalistes ont annoncé hier soir la cessation de la grève générale, la direction du parti socialiste et la Confédération générale du travail déclarent « comme avertissement, qu'elles ne toléreront aucune violation, si minime soit-elle, du droit de représentation et de la liberté de la pensée et qu'elles sont prêtes à prendre toutes mesures constituant le front unique du prolétariat dans toute l'Italie et propres à réprimer partout efficacement toute velléité de réaction des militaristes professionnels ».

DERNIERS TROUBLES

Milan, 4 décembre. — La journée d'hier s'est passée dans une accalmie relative. Les petits incidents qui s'y produisirent n'eurent heureusement pas de conséquence. Mais malheureusement, il n'en fut pas ainsi partout. A Turin, des officiers et des soldats furent encore attaqués. Un étudiant a été tué par les anarchistes, et, dans le conflit, un manifestant trouva la mort. A Bologne, il y eut une victime parmi les manifestants. A Mantoue, les incidents prirent un caractère assez grave.

Un complot nationaliste contre le gouvernement italien

Milan, 5 décembre. — M. Benito Mussolini, directeur du « Popolo d'Italia » est cité à comparaître devant le juge d'instruction, sous le chef d'accusation suivant : avoir, d'accord avec d'autres personnes, formé un corps d'armée dans le but de commettre des délits contre le droit des gens, répandre la terreur, provoquer des tumultes et des désordres publics, cela en vue de changer violemment la constitution de l'Etat et s'emparer du gouvernement.

Parmi les autres inculpés se trouvent le capitaine Vecchi, président de l'Association des « arditi », et le poète futuriste Marinetti.

M. Tittoni, président du Sénat

Rome, 4 décembre. — Conformément à la désignation faite par le Sénat, le roi a nommé M. Tittoni, président du Sénat.

EN ESPAGNE

Une détente

Madrid, 4 décembre. — Au cours d'une interview accordée à des journalistes, M. Sanchez de Toca a démenti tout bruit de crise. Dans les milieux politiques, on estime également que la situation est maintenant moins inquiétante. Le roi a d'ailleurs quitté Madrid ce matin pour se rendre à une partie de chasse.

Etats-Unis et Mexique

Les troupes américaines à la frontière mexicaine

El-Paso (Texas), 5 décembre. — L'armée est prête à envahir le Mexique aussitôt que l'ordre arrivera de Washington. L'ordre du département de la guerre, qui envoie des troupes dans les bassins houillers, vient d'être contremandé et toutes les unités sont renforcées. L'armée mexicaine a été renforcée tout près de la frontière. (« Chicago Tribune ».)

EN BELGIQUE

La Belgique voudrait une alliance militaire avec la France et l'Angleterre

Bruxelles, 5 décembre. — Le conseil des ministres examinera les grandes lignes de la politique extérieure belge. Le gouvernement se prononcera, croit-on, dans le sens d'une entente militaire de la Belgique avec la France et l'Angleterre. Les partis paraissent unanimes à cet égard, d'autant plus que les discussions survenues au conseil préparatoire de la Ligue des nations n'ont pas paru inspirer beaucoup de confiance en l'avenir de celle-ci.

EN RUSSIE

Les insurgés menacent les bases de Denikine

Vienne, 5 décembre. — Des insurgés, sous la direction de Batko et Machno, ont pillé dans les gouvernements d'Iékatérinoslav et de Taurien, territoire situé sur la gauche du Dniester et jusque sur la côte de la mer d'Azov. Ils ont occupé Alexandrowsk et les ports maritimes de Marionopol et Mélitopol, plus une grande partie de la Crimée avec le port de Foeosia, sur la côte orientale, où ils ont capturé des navires avec leurs chargements. Ils sont près de la base de ravitaillement de Denikine au golfe Taganrog, menaçant cette localité, et Rostov-sur-Don. Ils sont soutenus par l'insurrection qui existe dans les territoires où ils ont obtenu de nouveaux succès, notamment dans le gouvernement de Chérzon et Kiev, où ils menacent de couper la voie de sapes de Denikine.

Découverte d'un complot antibolcheviste

Helsingfors, 4 décembre. — Le journal bolcheviste « la Pravda » annonce la découverte à Pétrograd d'une nouvelle conjuration de blancs, qui préparaient un coup d'Etat pendant l'offensive de Youdenitch. Un gouvernement avait été constitué, dont le chef était un professeur. Le préfet de la ville devait être Lundequist, chef d'état-major de l'armée rouge. Parmi les membres de la conjuration figuraient le commandant de la flottille aérienne de la Baltique, l'amiral Bakhira; l'agent anglais Dukes et des cadets du Centre national, agissant d'accord avec les mencheviks.

Il avait été convenu avec Youdenitch que le front serait rompu près de Louga. Trois cents personnes ont été arrêtées.

Les Lithuaniens ont pris aux Allemand un butin considérable

Kovno, 5 décembre. — Dans des combats près de Radvilisjskis, les troupes lithuaniennes ont enlevé aux Allemands 20 canons, 50,000 obus, 30 aéroplanes avec leurs munitions, comprenant 50,000 bombes. En outre, les Lithuaniens ont capturé 8 automobiles, 100 mitrailleuses, 10,000 fusées, 75,000 cartouches de fusil et beaucoup d'autre matériel de guerre, qui n'est pas encore énuméré. De plus, les Allemands ont dû abandonner aux Lithuaniens leurs dépôts de Schaulen. Les troupes lithuaniennes ont occupé Janischki.

Un soulèvement bolcheviste serait prêt aux Indes (?)

Arkhangel, 4 décembre. — Suivant une nouvelle officielle publiée par les journaux bolchevistes, une mission hindoue est arrivée à Samara. Le chef de la mission a déclaré que trois cents millions d'Hindous n'attendent que le moment propice pour secouer le joug de l'Angleterre.

REVUE DE LA PRESSE

EN ARRIVERA-T-ON AUX MESURES MILITAIRES CONTRE L'ALLEMAGNE ?

Ainsi que nous l'avons dit, les chefs de délégation des cinq grandes puissances alliées, assistés du maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées et associées, se sont réunis en séance secrète, et le chef d'état-major général de l'empire britannique a été appelé d'urgence à Paris pour aviser aux mesures de coercition militaires propres à imposer à l'Allemagne la signature du protocole relatif aux clauses non encore exécutées des diverses conventions d'armistice et la mise en vigueur immédiate du traité de Versailles. L'emploi éventuel de ces mesures a été prévu dans le dernier paragraphe de la Note adressée à l'Allemagne le 1er novembre dernier pour lui signifier que l'heure a sonné d'accomplir les engagements qu'elle a pris.

Pertinax (**Echo de Paris**) espère que dans ces conjonctures, d'une gravité exceptionnelle, nos alliés et même nos associés (ici la Société des nations n'est pas en cause) prêteront le concours qu'ils ont virtuellement accordé quand ils ont signé la Note du 1er novembre :

« Quant à croire qu'on obtiendrait une solution pacifique en cédant sur certains points — sur la livraison des 400,000 tonnes de matériel de port, par exemple, — ce serait s'abandonner au mirage le plus dangereux. Si nous prouvons par notre attitude que nous renonçons à toute idée de coercition militaire, et si nous entendons nous cantonner dans un débat juridique, le traité de Versailles n'est que la plus grande mômerie de tous les âges. On conçoit qu'à ce prix M. de Lersner, il l'a déclaré avant-hier, soit disposé à abandonner toutes les revendications qu'il a formulées depuis le 1er novembre. »

M. Jacques Bainville (**Action française**) souligne que, comme le maréchal Foch n'a pas été écouté lorsqu'il en était temps, il est devenu nécessaire de le consulter et de l'entendre toutes les trois semaines :

« Saisissante image d'une paix qui ne peut plus tenir debout qu'avec le concours des militaires. Quand on prétend se passer d'eux dans ces sortes d'affaires, on se condamne ensuite à ne se fier qu'à la force. Il ne fallait pas être grand clerc pour prédire qu'une Allemagne restée une grande Allemagne ne serait pas une cire molle; qu'un Etat de 60 millions d'habitants conserverait les mo

LA VIE SPORTIVE

Courses à Auteuil

JEUDI 4 DECEMBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX GOVERNOR (haies), 4,000 fr., 2,700 mètres. — 1er, *La-Gloire-de-Hotot* (W. Head), à M. Jean Stern; 2e, *Général-Gage* (Semblat), à M. le comte de Beauregard; 3e, *Oviliers* (T. Williams), à M. Bruneau.

Non placés : Joyce (R. Sauval), Japon (R. Head), Toujours-Debout (Salmon), Suavita (Bedeloup), Calornis (Barré), Saint-Martin (Legrand), Précaution (Ed. Haës), Bathylle (Berteaux).

Droit-au-But (G. Mitchell), ne s'est pas rangé sous les ordres du starter. Les paris faits sur sa chance ont été remboursés.

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à deux longueurs.

La-Gloire-de-Hotot (Ramrod et La-Glorietta) est entraînée par Newton.

PRIX DE LA RISLE (haies, mixte), 4,000 fr., 3,100 mètres. — 1er, *Dorville* (A.-V. Chapman), à M. P. Champion; 2e, *Simpri* (W. Mitchell), à M. le comte de la Cimera; 3e, *Accordéon* (G. Mitchell), à M. Lemaire de Villers.

Non placés : Quator (W. Head), Paillette (Thibault), Châteaugay (Dusseaux), Chartreuse-Verte (L. Morin), Lord-Raglan (Petit), arrêté.

Gagné de trois longueurs; le troisième à cinq longueurs.

PRIX VIOLON-II

Steeple-chase, handicap, 10,000 fr., 4,500 mètres

1. Yoghi (W. Head), à M. Gaston Devewer.
2. Héros-XII (L. Bara), à M. Léon Letellier.
3. Amphitryon (E. Haës), au baron L. La Caze
4. Hugomart (G. Mitchell), à M. Guy Pastré.

Non placés : Napo (R. Head), Le-Priez (Berteaux), tombé; Makurino (R. Sauval), tombé.

Gagné de huit longueurs; le troisième à trois longueurs; le quatrième à une longueur et demie.

Yoghi (Henry-the-First et Cereta) est entraîné par M. Adèle.

PRIX ASTROLABE (steeple-chase), 4,000 fr., 3,100 mètres. — 1er, *Hydravion* (Barré), à M. le marquis de Tiquerville; 2e, *Gabée* (Bourdalat), à M. G. Braquessac; 3e, *Dernière-Cartouche* (Ed. Haës), à Mlle L. Guilmot.

Non placés : Casse-Museau (R. Head), Le-Pinard (W. Mitchell), Frisson (Thibault), arrêté; Gamaches (G. Mitchell), tombée; Raclée-Boche (Berteaux), tombée.

Gagné de trois longueurs; le troisième à trois longueurs.

PRIX DES ALLEES (haies), 4,000 fr., 3,100 mètres. — 1er, *Coq-Gaulois* (W. Head), à M. Ch. Liénart; 2e, *Matin* (Gaudin), à M. Ch. Liénart; 3e, *Bus* (Legrand), à M. Ch. Heuzey.

Non placés : Gamble (Semblat), Bercy (T. Williams), Tracy-le-Mont (Bourdalé), LeMoussel (Salmon), tombé.

Gagné de trois longueurs; le troisième à deux longueurs.

CHEVAUX		Pesage ! 10 fr.	Pel. ! 5 fr.
La-Gloire-de-Hotot	G	53 50	29 »
—	P	16 »	8 50
Général-Gage	G	15 50	7 50
Oviliers	P	31 »	15 50
Dorville	G	52 50	20 50
—	P	17 50	8 »
Simpri	P	22 50	16 »
Accordéon	P	15 50	6 50
Yoghi	G	46 »	23 »
—	P	20 »	11 50
Héros-XII	P	25 50	19 50
Hydravion	G	56 »	24 »
—	P	17 »	7 50
Gabée	P	32 50	12 50
Dernière-Cartouche	P	16 »	7 50
Ecurie Liénart	G	22 50	14 50
Coq-Gaulois	P	22 »	13 »
Matin	P	48 50	23 »

FOOTBALL RUGBY

Championnat de la Côte d'Argent

(1re série)

AU STADIUM

SABISTES CONTRE ETUDIANTS

C'est le match des frères non pas ennemis, mais adversaires loyaux, bien décidés à triompher régulièrement et d'élégante façon. Leurs dernières exhibitions ont prouvé que les équipiers du S. A. Bordelais et du Bordeaux-Etudiants-Club sont capables non seulement de conception, mais aussi d'exécution de vrai rugby. Leurs avants, actifs et scientifiques, sont de taille à permettre à leurs demis, ardents et fins renards, de servir leurs rapides lignes arrières, redoutables en attaque et sûres en défense.

Les deux arrières sont sûrs.

C'est donc un joli match en perspective et, malgré son étiquette officielle, prometteur d'une rencontre tout amicale.

Coup d'envoi à 14 h. 30, sous l'arbitrage de M. Magnol.

AU BOUSCAT

STADISTES CONTRE BEGLAIS

Cette rencontre sera, on peut le prévoir, plus ardente, plus acharnée. Il faut espérer que les partisans farouches des deux Clubs pourront conserver le calme digne de vrais sportsmen, de façon à permettre à leurs athlètes de lutter correctement, loyalement.

Les Béglais possèdent une puissante et vaillante ligne d'avants. C'est surtout sur elle qu'ils comptent pour terrasser le vieux lion stadiste et s'ouvrir la route du championnat tant convoité.

Mais le Stade, instruit par l'expérience, ne commettra pas l'imprudence de négliger son adversaire, nouveau venu dans la compétition. Il mobilisera un quinze capable de répondre à la confiance que mettent en son passé glorieux ses nombreux admirateurs.

LE REPECHAGE

A SAINT-MANDE

Cheminots contre Libournais

La finale du repêchage des vaincus des dernières éliminatoires se disputera sur le terrain de l'A. S. des Chemins de fer du Midi, à Saint-Mandé-Béglès.

Le vainqueur sera qualifié pour la première série et disputera en poule avec le S. A. B., le B. E. C., le S. B. U. C. et le C. A. Béglais.

Les Cheminots, qui se sont brillamment comportés en face des Sabistes, sont en progrès constants.

Les Libournais ont remanié leur équipe après la défaite que leur ont infligée les Béglais, et leur nouveau team, qui compte des étoiles du rugby, a débuté par une nette victoire sur la Section Burdigalienne. Le match n'est donc pas couru; il promet des émotions

(2e série)

AU GRAND-LOUIS

TESTERINS CONTRE SECTIONNISTTES

Le premier match du championnat de deuxième série mettra aux prises, sur le terrain du Grand-Louis (route de Saint-Médard), l'U. S. Testerine, qui a opposé une brillante défense aux Stadistes en match éliminatoire, et la Section Burdigalienne, qui veut en appeler de ses dernières défaites et démontrer que son team était de taille à figurer aux côtés des meilleurs.

FOOTBALL ASSOCIATION

LA COUPE DE FRANCE

Dimanche se continueront les matches comptant pour la Coupe de France, le véritable championnat national de football association.

Voici les rencontres auxquelles participeront les Clubs bordelais :

Au Jard-Mérignac. — Vie au Grand Air du Médoc contre Sporting Athlétique Bordelais.

Rue Achard. — Sporting-Club de la Bastidienne contre Jeanne-d'Arc d'Angoulême.

A Toulouse. — Stade Bordelais contre Stade Toulousain.

AUTOMOBILISME

APRES LA TARGA FLORIO

La brillante victoire d'André Boillot dans la Targa Florio n'est pas le premier succès remporté par l'industrie française dans le Circuit de Madonie. Nos représentants y triomphèrent à plusieurs reprises, et c'est la quatrième fois que le nom de Peugeot figure au palmarès de l'épreuve : en 1908 avec Guippone, en 1909 avec Jules Goux, en 1910 avec Georges Boillot et en 1919 avec André Boillot.

Peugeot se trouve d'ailleurs détenteur du trophée qui lui fut remis par le chevalier Florio en raison de ses trois victoires successives.

UNE VICTOIRE EN ITALIE

La **TARGA FLORIO**, course classique d'automobile, courue le 23 novembre en **SICILE**, consacre une fois de plus la réelle valeur du **CARBURATEUR ZENITH** qui s'attribue le classement général presque en entier.

BOILLOT sur **PEUGEOT**, **MORIONDO** sur **ITALA**, **CAMBONI** sur **DIATTO**, les marques **AQUILA**, **C. M. N. NAZZARO** avaient en effet confié leurs chances au **CARBURATEUR ZENITH**.

Ce succès remarquable vient couronner les brillants résultats des Salons de **PARIS** et de **LONDRES**, où le carburateur **ZENITH** équipait plus de 40 % des voitures exposées.

Le **ZENITH** reste donc bien le carburateur scientifique, au fonctionnement sûr, au rendement élevé, avec le minimum de consommation.

BORDEAUX

IL Y A UN AN

6 DECEMBRE 1918

En France, création d'un sous-secrétariat d'Etat à la démobilisation; M. Deschamps, député d'Ille-et-Vilaine, est nommé à ce poste.

Troubles sanglants à Berlin, Cologne, Essen, etc.

Elections à la Chambre de commerce

DECLARATIONS DE CANDIDATURES

Conformément à l'article 5 de la loi du 19 février 1908, les déclarations de candidatures suivantes pour l'élection qui doit avoir lieu à la Chambre de commerce de Bordeaux, le jeudi 11 décembre courant, ont été faites à la préfecture de la Gironde :

Première catégorie : MM. Georges Boubès, Albert Dormoy, Etienne Huyard, Armand Rodel, Georges Barrès, Fernand Belliard.

Deuxième catégorie : MM. André Ballande, Paul Maurel, G.-P. Maydieu, L.-E. Moulinié, Ferdinand Petit, Alfred de Vial, Fernand Aucanne, Eugène Buhan, Gustave Chapon, Daniel Dolfus, Henri Duret, Edouard Faure, Fernand Ginestet, Edouard Glotin, Jean Lamarthonie.

Troisième catégorie : MM. J.-B. Fourtassy, Gabriel Richard, André Servan.

Il est rappelé que toute candidature à la Chambre de commerce de Bordeaux doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture de la Gironde cinq jours au moins avant le premier tour de scrutin, fixé au 11 décembre 1919.

Pour la Chambre de commerce de Libourne, la déclaration doit être faite dans le même délai à la sous-préfecture de Libourne.

Les suffrages accordés à tout candidat n'ayant pas fait la déclaration prescrite par l'article 5 de la loi du 19 février 1908, n'entreront pas en compte dans le résultat du scrutin.

Réception en l'honneur des officiers du "Valkyrien"

M. le consul de Danemark et Mme Schyler-Schroder ont donné jeudi soir, à l'hôtel de Bordeaux, une réception en l'honneur des officiers du croiseur « Valkyrien ».

Un grand nombre de personnalités assistaient à cette soirée. Les officiers du croiseur, ayant à leur tête M. le capitaine de vaisseau Scheel, furent, à leur arrivée, accueillis avec une exquise amabilité par M. et Mme Schyler-Schroder.

Un courant de cordiale sympathie s'établit très vite entre tous les invités, et les heures s'écoulèrent dans le charme d'aimables conversations. Les officiers du « Valkyrien », parlant français pour la plupart, furent très entourés.

Une sauterie animée retint longuement jeunes gens et jeunes filles. Un buffet était dressé.

L'organisation de cette manifestation était parfaite. Aussi la soirée fut-elle véritablement délicieuse, et le souvenir en restera longtemps gravé dans l'esprit de tous ceux qui y prirent part.

LES OFFICIERS ET MATELOTS DU « VALKYRIEN » A L'APOLLO

MM. les officiers du « Valkyrien », entourés de MM. les consuls et vice-consuls du Danemark, et une délégation de matelots et quartiers-maîtres du croiseur « Valkyrien » assisteront au gala donné à l'Apollo, en leur honneur, le samedi 6 décembre, à 8 h. 30.

A programme : « La Mascotte », la « Marseillaise », chantée par M. D. Bédué et tous les artistes, et l'Hymne danois, exécuté par l'orchestre, sous la direction de M. Brouillac.

Ponts et chaussées

M. Chord, sous-ingénieur principal des ponts et chaussées, sera affecté dans le département de la Gironde au service maritime.

Comité de rapprochement franco-espagnol de Bordeaux

Le comité, définitivement constitué, sous la présidence de M. le docteur Moure, fait appel aux compétences dans tous les domaines, intellectuels, commerciaux et industriels.

Il prie les personnes qui s'intéressent à son action de vouloir bien s'inscrire chez le secrétaire général, M. Marcel Aliotti, 79, rue Ducau, téléphone 178. La cotisation est de 15 fr. par an.

Aux anciens du 418e

« Héroïque régiment ». Telle est l'épithète dont se sert le général Mangin pour qualifier le 418e lorsqu'il le cite à l'ordre de l'armée au moment de sa marche en avant sur la montagne de Paris.

Né de la guerre, le 418e était un régiment sans passé, mais il ne tarda pas à s'en créer un sur les champs de bataille et à devenir l'égal de ses aînés en bravoure, en endurance et en héroïsme.

Tous ceux qui firent partie de cette admirable unité, ceux qui sous les plis de son drapeau qu'ils aimaient de tout leur cœur et qu'ils ont conduit si souvent à la victoire, ceux qui ont combattu pour lui faire une histoire digne des plus anciens régiments français; ceux qui veulent conserver cet esprit de grande famille dont s'honorait le 418e; ceux enfin qui sont fiers d'avoir servi dans ses rangs apprendront avec plaisir qu'une Association est en formation à Bordeaux.

Une réunion doit avoir lieu le dimanche 7 décembre, à 10 heures du matin, dans la salle du premier étage du café de Suède, 4, cours du XXX-Juillet.

Que tous les anciens du 418e soient présents, que tous viennent une fois de plus se grouper autour de leur si estimé chef, le valeureux colonel de Valon.

Incendie dans un atelier de menuiserie

Pendant la nuit de jeudi à vendredi, le feu s'est déclaré dans l'atelier de menuiserie dépendant de l'huilerie coloniale située quai des Docks et rue Achard.

Tout le personnel était absent; on ignore par suite dans quelles circonstances l'incendie a éclaté. Les flammes gagnèrent le premier étage de l'atelier, qui fut détruit en partie; elles avaient trouvé un aliment des plus faciles dans les matériaux divers contenus dans le local.

Les pompiers, appelés sans retard, eurent raison du feu au bout d'une heure de travail. Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent à 12,000 fr. environ.

Une auto abandonnée

M. Terrière, entrepositaire, rue Barreyre, 32, s'est rendu au commissariat du premier arrondissement et a déclaré avoir remisé dans un de ses entrepôts, rue Saint-Louis, 5, une automobile abandonnée rue Barreyre par son conducteur.

L'auto, modèle ordinaire, peinte en gris, et d'une force de 8 à 10 chevaux, porte le numéro 59-56-B. A qui appartient-elle ?

Marocains violents

Ils brutalisent une femme et blessent un agent

Jeudi soir, vers sept heures, le gardien de la paix Bertet, de service au poste de police du quai de Queyries, entendait des cris de : « A l'assassin ! » Il sortit du poste, et à une centaine de mètres il aperçut une femme entourée de quatre Marocains qui la frappaient à coups de pied et de poing.

Pour leur faire lâcher prise, l'agent Bertet menaça l'un d'eux de son revolver. Mais les trois autres se précipitèrent sur lui et l'un d'eux le mordit au nez et au pouce de la main droite, qui a été presque arraché.

Puis les quatre Marocains s'enfuirent dans la direction de Lormont, où ils furent poursuivis par le gardien de la paix Bertet, aidé de ses collègues Murat et Angot.

Ils ne furent pas rejoints, mais on possède leur signalement.

Mort en travaillant

M. Guillaume Baduel, âgé de soixante-huit ans, raboteur de planchers, travaillait jeudi chez M. Dumas, quai des Chartrons, lorsque il s'affaissa et perdit connaissance. Tous les soins qu'on lui donna demeurèrent inutiles. Le sexagénaire avait succombé à une embolie.

M. le docteur Triaud, appelé, a constaté le décès.

Le corps a été remis à la famille, domiciliée impasse Sainte-Ursule.

Au Palais

A L'INSTRUCTION

L'incendiaire de l'église du Cypressat est arrêté

Il y a trois semaines environ, un jeune homme venait d'allumer plusieurs foyers d'incendie aux autels de l'église Notre-Dame-du-Cypressat, à La Bastide, quand il fut surpris par un prêtre. Comme il fallait avant tout se préoccuper de lutter contre le feu, qui put être éteint à temps, le jeune incendiaire réussit à s'enfuir.

On l'avait inutilement recherché jusqu'ici, quand, jeudi matin, deux gendarmes amenèrent au parquet un nommé Jean Rambaud, âgé de dix-neuf ans, qu'ils avaient arrêté la veille au moment où il essayait de s'introduire dans un établissement près de Villenave-d'Ornon.

M. le juge Giraud, qui avait été chargé de suivre une instruction au sujet de la tentative d'incendie, remarqua que Rambaud répondait au signalement du coupable. Il pressa l'inculpé de questions et obtint de lui l'aveu qu'il était le jeune homme recherché.

Rambaud est maintenant écroué au fort du Hâ, sous l'inculpation de tentative d'incendie volontaire.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

LE COUTEAU

Une discussion s'étant produite dans un débit, à Ambarès, deux consommateurs se défièrent et sortirent pour vider leur différend. Un habitant de la commune, M. Rousseau intervint pour les ramener au calme : alors, l'un des deux adversaires, Louis Lachaume, trente ans, tirant un couteau de sa poche, en frappa M. Rousseau, qui fut blessé peu grièvement par bonheur.

Lachaume a comparu jeudi devant les juges correctionnels, qui l'ont condamné à **trois mois d'emprisonnement.**

Informations

Postes et télégraphes

Le directeur des postes et télégraphes du département de la Gironde croit devoir signaler à l'attention des commerçants et des industriels qu'à partir du 1er janvier prochain les objets de correspondance placés sous des enveloppes transparentes ou à fenêtre devront satisfaire aux conditions suivantes fixées par l'arrêté ministériel du 5 décembre 1918 :

1. Transparence de l'enveloppe assurant une parfaite lisibilité de l'adresse, même à la lumière artificielle;
2. Partie transparente faisant partie intégrante de l'enveloppe et disposée parallèlement à la plus grande dimension, de façon que l'adresse du destinataire apparaisse dans le même sens.

Ne sont pas admis les envois placés :

1. Sous des enveloppes dont la partie transparente a été rapportée après coup ou n'est pas parallèle à la plus grande dimension;
2. Sous des enveloppes ajourées sans transparent;
3. Sous des enveloppes parcheminées ou gélatineuses.

Les envois placés sous des enveloppes ne remplissant pas les conditions indiquées ci-dessus seront renvoyés à l'expéditeur ou, à défaut, versés au rebut.

Officiers ministériels

Au cours d'une réunion tenue à l'Athénée, le personnel des officiers ministériels de l'arrondissement de Bordeaux (avoués, huissiers, greffiers et commissaires-priseurs), et, par extension, des avocats agréés et arbitres de commerce, a fondé un Syndicat professionnel, dont le but exclusif est d'étudier et de défendre les intérêts corporatifs de ses membres, d'aider à l'aboutissement de toutes mesures propres à améliorer leur situation et de fonder un bureau de placement gratuit et une caisse de secours en cas de chômage.

Le Conseil syndical est ainsi composé : président, M. Odit; vice-présidents, MM. Mollas et Ulam; trésorier, M. Sirven; trésorier adjoint, M. Hazera; secrétaire général, M. Henri Géraud; secrétaire adjoint, M. André Samenayre; membres, MM. Breault, Cazauran, Vigneau, Darison, Baillon, Saysset, Carvez et Saubusse.

Un avis ultérieur fera connaître le jour et le lieu de la prochaine assemblée générale.

Commis et comptables

L'Union des commis et comptables informe les commerçants et industriels de la place qu'elle tient à leur disposition un certain nombre de comptables, aide-comptable, sténo-dactylo, vendeurs, manutentionnaires hommes ou femmes.

Ecrire au siège de l'Union des commis et comptables, 13, place Puy-Paulin, ou s'y adresser tous les jours, de 13 h. 15 à 19 h. 30 (3e ét.).

Communications

GROUPEMENTS CORPORATIFS

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS IMPRIMEURS TYPOGRAPHES. — Réunion dimanche 7 décembre 1919, à neuf heures du matin, au siège social.

UNION SYNDICALE DES COMMIS ET COMPTABLES DES DEUX SEXES DE LA GIRONDE. — Réunion du conseil syndical, samedi 6 décembre, à seize heures, au siège, 13, place Puy-Paulin.

ZINGUEURS, COUVREURS ET PLOMBIERS. — Réunion mensuelle dimanche 7 décembre, à neuf heures et demie du matin.

OUVRIERS VERRIERS EN VERRE BLANC DE BORDEAUX. — Réunion extraordinaire samedi 6 décembre, à la Bourse du travail, à vingt heures. Présence indispensable de tous les adhérents.

SYNDICAT DES TEINTURIERS-DEGRAISSEURS. — Réunion mensuelle dimanche 7 décembre, à neuf heures et demie. Bourse du travail.

SYNDICAT DES SABOTIERS-GALOCHIERS DE LA GIRONDE. — Réunion le 7 décembre, à neuf heures trente du matin. Bourse du travail, 42, rue de Lalande.

LE BATIMENT. — Réunion générale des ouvriers menuisiers du bâtiment, matériel roulant et naval, le dimanche 7 courant, à neuf heures du matin, dans une salle de l'Alhambra.

COMPAGNONS MARECHAUX FERRANTS. — La Société des compagnons maréchaux ferrants du Devoir célébrera la fête de la Saint-Eloi suivant ce programme : 6 décembre, réception des nouveaux adhérents; dimanche, 7 décembre, un banquet fraternel à treize heures, 14, cours de la Somme. Les dames sont admises. Les membres actifs qui n'auraient pas reçu de convocation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ANCIENS MILITAIRES

LES CAMARADES DE COMBAT (Amicale des polius). — Réunion de la section de Bordeaux vendredi 5 décembre, à l'Athénée, à 20 h. 30. Compte-rendu du concert du 30 novembre et constitution du bureau de la Mutuelle-Naissances. Inscription des nouvelles adhésions pour 1920.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS (Section de Pordeaux). — Réunion mensuelle samedi prochain 6 courant, à neuf heures.

ASSOCIATIONS DIVERSES

AMICALE DES PRISONNIERS DE GUERRE, FAMILLES DE DISPARUS ET DE MORTS EN CAPTIVITE DE BORDEAUX ET DE LA RÉGION. — Réunion dimanche 7 décembre, à quinze heures du soir, à l'Athénée municipal, salle 2.

UNION FRATERNELLE ET PROTECTION GIRONDINE DES MUTILES BLESSES ET ANCIENS COMBATTANTS. — Réunion générale à huit heures trente précises, à l'Athénée municipal, le dimanche 7 courant.

L'IMMORTALITE (Union des pères et mères dont les fils sont morts pour la patrie). — Le dimanche 7 décembre, à deux heures et demie, aura lieu la réunion générale dans l'amphithéâtre de l'Athénée. La proposition de loi sur la remise des corps et la loi des pensions seront développées.

Toutes les familles ayant à déplorer la perte d'un être cher sont conviées à la réunion.

COURS ET CONFERENCES

FACULTE DE DROIT. — Cours public. M. Benzacar, professeur : Les Finances de la France depuis 1914. — Leçon du samedi 6 décembre, à 5 h. 30 : Les Dépenses publiques.

FACULTE DES LETTRES. — Conférence ouverte d'histoire de l'art, professeur M. Courby. Leçon d'ouverture du samedi 6 décembre, à cinq heures et demie : les grands sanctuaires de la Grèce : Delphes.

CONFERENCE LITTERAIRE. — Dimanche prochain 7 décembre, à 3 h. 45, aura lieu dans l'amphithéâtre de l'Ecole professionnelle, 66, rue Saint-Sernin, la deuxième conférence publique et gratuite de M. Carlos Larronde, conservateur de la Maison de Balzac, à Paris, conférencier de l'Odéon. M. Larronde analysera les œuvres du poète O.-W. de Lubicz-Milosz et du prosateur Alexandre Mercereau. On lira des fragments de leurs œuvres, notamment des scènes de « Miguel Mañara » et de « Méphiboseth », d'O.-W. Milosz.

Chronique Théâtrale

FESTIVAL SAINT-SAENS

Grâces soient rendues à ceux qui ont eu l'initiative de cet hommage décerné à un talent lumineux et pur, à un esprit épris de clarté et d'équilibre, à ce remarquable maître de la musique française qui marche vivant dans sa gloire. La foule innombrable qui se pressait jeudi après-midi au Grand-Théâtre s'est associée toute à cet hommage et a salué de longues ovations le compositeur et le virtuose, dont la jeunesse semble éternelle. Par une coquetterie d'exécutant tout à fait délicate en sa discrétion, le maître avait tenu à jouer seul au piano trois pièces de Rameau, où il fut simplement prodigieux d'alerte mécanisme et d'esprit. Dans ses œuvres : « Menuet et Valse » et « Marche militaire française » de la « Suite algérienne », ce dernier morceau ajouté en « bis », le pianiste ne fut pas moins étincelant.

Le compositeur a trouvé au Grand-Théâtre même des interprètes fervents : Mlle Marcelle Demougeot, qui chanta avec son art accoutumé « la Cloche » et « les Fées », se révéla pianiste de très réel talent, tout comme M. Lemaire, premier prix de piano et ténor expressif, qui joua et chanta avec une égale maîtrise. Le programme, qui résumait en un raccourci habile l'œuvre de Saint-Saëns, mit en valeur les compétences musicales solides et variées des solistes : Gravols, Masson, Laborie et de plusieurs autres artistes composant le double quatuor puis le quintette à cordes, conduit par M. René Chauvet en personne, directeur éclectique et musicien compréhensif.

H. B.

GRAND-THEATRE

Samedi, à huit heures, deuxième représentation de « Don Quichotte » avec la même interprétation qu'à la soirée de gala de vendredi : Mme G. Perron (Dulcinée) et MM. Bouxmau, le créateur du rôle sur les principales scènes de France (Don Quichotte) et Raynal (Sancho).

Les décors nouveaux peints par le maître Artus font merveille. Celui, notamment, des moulins à vent agitant leurs grandes ailes, fort goûté lors de la répétition générale, ne manquera pas d'obtenir le même succès après du grand public.

Orchestre dirigé par M. E. Petit.

Dimanche, deux heures précises, en matinée, « les Huguenots ».

Dimanche soir, huit heures, « Faust ».

La location pour dimanche soir s'ouvrira samedi matin.

APOLLO

Vendredi, soirée de grand gala, première de « la Mascotte », le joli opéra comique d'Audran, avec la belle distribution : F. Caruso, A. Chambon, Lya Cedds, René Gamy, Marlo, Suire, Lambrette, et la jolie Symone Denay dans le rôle de Bettina. Samedi, en matinée, à 2 h. 30, « la Fille de Mme Angot ». Samedi, soirée de grand gala en l'honneur des officiers du « Valkyrien », « la Mascotte ». Dimanche, en matinée et soirée, « les Cloches de Corneville ».

BOUFFES

« L'Orpheline des Halles », un des plus beaux drames du théâtre de l'Ambigu, sera joué par la tournée Fernand Volric vendredi, samedi et dimanche en matinée et soirée, avec les principaux artistes qui ont créé la pièce à Paris. Au 4e acte, le cirque Paillasse, une heure de cirque avec les plus belles attractions de Paris, de Londres et de New-York. Dimanche, matinée. Mardi, « la Madelon », création à Bordeaux.

TRIANON

Vendredi soir et jours suivants, le très amusant vaudeville de Kéroul et Barré, « Une Veuve de... » avec une brillante interprétation. Mmes Cécile Darclée, dans le rôle de Lélia; Clément, Darthel, Diska, etc.; MM. Dorival, dans le rôle de Cavallion; Guise, Tavola, Millous, etc. Unique matinée le dimanche 7 décembre. Samedi, à quatre heures, le maître Jean Richepin, le prestigieux poète, dans « Une Heure de Poésie ». Location à Trianon. Prudent de louer.

SCALA

Samedi, dernier jour du grand concours de beauté. La revue « Enfin, seuls ! » sera donnée avec toutes ses nouveautés, et « Vive la Greffe ! », sketch inédit, par Mlle Galliani, Mme Volney, MM. Réval, Defay. Location sans frais.

ALHAMBRA

Le succès que remporte la revue de Jean Valmy va grandissant chaque jour, et ne peut qu'encourager les auteurs à remplacer les défilés fastidieux par des scènes spirituelles de plus en plus goûtées par le public. Le final des fables mérite une mention spéciale.

ALCAZAR

Samedi 6 et dimanche 7 décembre, « Faust », joué en drame par M. Sabiot-Clarence (Faust), Mlle D. Denorus (la Sorcière), M. L. Borde (Méphisto), Duvaleix (Valentin) et Mme Rousseau (Marguerite). Machinerie de Chamouleau, etc.

ALHAMBRA-DANCING

Vendredi soir, grand bal-cotillon, en l'honneur de l'équipage du cuirassé ancré à Bordeaux. — Samedi, à 5 heures, Thé-Tango.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Samedi, la Maison d'Or, Par Amour, attraction

L'ART DE LA COIFFURE consiste à mettre en valeur le charme de chaque visage. Cet art atteint la perfection pour les coiffures de villes et de soirée dans les Salons de Beauté COMŒDIA, Mon J. DAVER. Tél. 24-78.

SPECTACLES du 5 décembre

GRAND-THEATRE. — 8 h. : Don Quichotte.
APOLLO. — 8 h. 30 : La Mascotte.
BOUFFES. — 8 h. 30 : L'Orphelin des Halles.
TRIANON. — 8 h. 30 : Une Veuve de...
SCALA. — 8 h. 30 : Enfin seuls ! revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Bordeaux for Hiver !
SKATING-PALACE : Patinage et Bal, à 8 h. 30.
ALHAMBRA-DANCING. — Vendredi soir, bal. Samedi, à 5 heures, tango.

MESDAMES, avant de commander un postiche, faites une visite chez Henry, 46, Chapeau-Rouge. Téléphone 1,071.

ÉTAT CIVIL

DECES du 4 décembre

Pierre Canteloup, 57 ans, rue Naujac, 107. Jeanne Lacombe, épouse Blélsa, 60 ans, rue Chantecrit, 40.

Catherine Cellen, veuve Bielle, 65 ans, rue Pierre-Noguey, 2.

Jean Louda, 71 ans, rue Porte-de-la-Monnaie, 30. François Murac, 79 ans, rue Fondaudège, 201. Jeanne Robert, veuve Robert, 81 ans, rue Larochè, 113.

Teinturerie ROUCHON, Deull. Tél. 15.10

CONVOI FUNÈBRE Mlle L. Beyrou et sa famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve L. BEYROU,

leur mère et parente, qui auront lieu, le samedi 6 courant, dans l'église de Quinsac.

Réunion chez la défunte à neuf heures pour neuf heures et demie.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme G. Bacve Léopold Bacqueyrisse, Mlle G. Lalanne et la famille Chagneau prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean BACQUEYRISSE,

leur grand'mère, belle-mère et cousine, qui auront lieu le samedi 6 courant, en l'église Notre-Dame de Talence.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à neuf heures, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures et demie.

Pompes funèbres générales (Serv. de Talence).

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Gaston Mermet, M. et Mme Louis Mermet et leurs enfants Pierre, Jean et André Mermet, Mme veuve Hippolyte Mermet, Mme veuve Jeanne, Mlle Fugier, M. et Mme Pinaud, M. et Mme Héraud, M. et Mme Girault, M. et Mme Manaud, M. Orillard, M. Bernard, directeur de la maison, et sa famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Gaston-Elie MERMET,

officier de réserve,

décédé à Cambo, le 2 décembre 1919,

des suites d'une maladie contractée aux armées.

leur époux, cousin, neveu, parent et ami, qui auront lieu le samedi 6 courant, en l'église de Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de Saint-Bruno à huit heures et quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS Les familles Guimberteau, Lagorce, Gitaudon, Rocher, Fatin, Dourneau, Montagne, Lami remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean GUIMBERTEAU,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie, et les informent que les messes ont été dites dans l'intimité.

Pompes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Léon Mouton, Mlles Claire et Laure Mouton prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean MOUTON,

leur mère, belle-mère et grand'mère, qui auront lieu le samedi 6 décembre, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à trois heures, d'où le convoi funèbre partira à trois heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve G. Courbin, sœur Courbin, supérieure des Filles de la Charité, à Ans-lez-Liège; M. et Mme R. Courbin et leurs enfants, M. J. Courbin, interne des hôpitaux de Bordeaux; M. P. Dessis et sa famille, M. A. Chataigné et sa famille, M. et Mme A. Douence et leur fils, M. A. Chataigné prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Guillaume COURBIN,

leur époux, père, grand-père, beau-frère et oncle, qui auront lieu le samedi 6 courant, en l'église de Saint-Magne.

On se réunira à dix heures un quart à la maison mortuaire, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie.

CONVOI FUNÈBRE M. Camille Fonteneau prie parents, amis et connaissances d'assister aux obsèques de

Mme veuve FONTENEAU, née CHAUDREAU,

On se réunira à l'hôpital Saint-André, le samedi 6 décembre, d'où le convoi funèbre partira à treize heures.

CONVOI FUNÈBRE Mmes Fernand Delpeuch, Mme veuve Tournier, Mme et M. Grabey, MM. Jacques et Philippe Grabey, les familles Maisonnobe, Debren, veuve Morin, Tournier, Sauvadet, Quérillac, Miquau, Sauts, Berdot, Dubourg et M. Frantz Lesca ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Fernand DELPEUCH,

leur époux, gendre, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, ami et régisseur, décédé à Talence le 4 décembre 1919, et vous prient de leur faire l'honneur d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le dimanche 7 décembre, en l'église de Lacanau-ville (Médoc).

Réunion au domicile du défunt, à 9 heures.

La levée du corps aura lieu le samedi 6 courant, à une heure et demie, 47, rue Charles-Floquet, à Talence.

Pompes funèbres générales (serv. de Talence)

AVIS DE DÉCÈS M. Plédy, premier président de la cour de Rennes; le capitaine J.-D. Plédy, adjoint au général commandant la 1re brigade des chars d'assauts à Lyon; Mlle Renée Plédy et son fiancé, le docteur Henri Secousse; M. et Mme André Darriet, Mlles Marcelle et Jeanne Darriet ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de

Mme Marie-Gabrielle PLÉDY, née DARRIET,

décédée à Rennes le 2 décembre 1919.

AVIS DE DÉCÈS M. et Mme Gabriel Fourgeau, Mlle Hélène Fourgeau, M. et Mme Louis Seigle, Mlle Henriette Seigle font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Emile FOURGEAU,

décédée à Saint-Augustin, où la cérémonie religieuse a été célébrée.

L'inhumation a eu lieu, à Bordeaux, dans le caveau de famille dans l'intimité.

Avis aux éleveurs

M. Guintard, marchand de bestiaux, chemin de Labarde, à Bacalan-Bordeaux, arrivera de Hollande samedi 6 courant, avec 100 génisses hollandaises et plusieurs taureaux de 1er choix, pure race, âgés de 12 à 14 mois.

Mieux et meilleur marché !

LES ÉTABLISSEMENTS G. THÉNOT

49, rue Sainte-Catherine,

ne craignent pas la comparaison

Voir nos étalages et nos prix

Viandes françaises de premier choix

A titre d'indication : Pointe à l'os,